

Débat sur la politique coloniale à la Chambre des députés Séances du 28 et 30 juillet 1885.

Intervention de Jules FERRY le 28 juillet 1885

(Il n'est que simple député, ayant perdu son poste de ministre quelques mois avant)

Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. (...) Je dis que la France, qui a toujours regorgé de capitaux et en a exporté des quantités considérables à l'étranger – c'est par milliards, en effet, qu'on peut compter les exportations de capitaux faites par ce grand pays qui est si riche – , je dis que la France a intérêt à considérer ce côté de la question coloniale.

(...) A ce point de vue, je le répète, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché. L'expérience démontre en effet, qu'il suffit (...) de remarquer que les exemples abondent dans l'histoire économique des peuples modernes, qu'il suffit que le lien colonial subsiste entre la mère-patrie qui produit et les colonies qu'elle a fondées, pour que la prédominance économique accompagne et subisse, en quelque sorte, la prédominance politique.

(...) Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan [un des principaux représentants de l'opposition radicale, ministre de la marine en 1902] raille beaucoup ; (...) il raille, il condamne, et il dit : « Qu'est-ce que c'est cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce, sinon une autre forme de la barbarie ? Est-ce que ces populations de race inférieure n'ont pas autant de droits que vous ? Est-ce qu'elles ne sont pas maîtresses chez elles ? Est-ce qu'elles vous appellent ? Vous allez chez elles contre leur gré, vous les violemez, mais vous ne les civilisez pas. » Voilà, Messieurs, la thèse. (...) Et je vous défie, (...) monsieur Pelletan, de soutenir jusqu'au bout votre thèse, qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures.

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. (...) Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »

Cité dans *Penser le 20e siècle*, réunion de sources pour le séminaire d'Histoire contemporaine, Université de Genève, 2003, pp. 8-9.

Réponse de Georges Clemenceau au discours de Jules Ferry **Le 30 juillet 1885**

Je passe maintenant à la critique de votre politique de conquêtes au point de vue humanitaire. (...) « Nous avons des droits sur les races inférieures. Les races supérieures ont sur les races inférieures un droit qu'elles exercent et ce droit, par une transformation particulière, est en même temps un devoir de civilisation ». Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! (1) C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! (...)

Je ne veux pas juger au fond la thèse qui a été apportée ici et qui n'est autre chose que la proclamation de la puissance de la force sur le Droit. L'histoire de France depuis la Révolution est une vivante protestation contre cette unique prétention. C'est le génie même de la race française que d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence des rapports des hommes entre eux dans une même société et de tendre à éliminer la violence, pour un avenir que nous ne connaissons pas, des rapports des nations entre elles. (...) Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! (...) Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. Je ne dis rien des vices que l'Européen apporte avec lui : de l'alcool, de l'opium qu'il répand, qu'il impose s'il lui plaît. Et c'est un pareil système que vous essayez de justifier en France dans la patrie des droits de l'homme !

Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles. Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. Il y a la lutte pour la vie qui est une nécessité fatale, qu'à mesure que nous nous élevons dans la civilisation nous devons contenir dans les limites de la justice et du droit. Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence, l'hypocrisie.

Colonisation

1 PRÉSENTATION

Colonisation : action par laquelle des territoires sont occupés et exploités par un pays étranger dont ils dépendent politiquement, voire économiquement.

Le fait colonial est l'une des données majeures de l'époque contemporaine. Bien qu'à l'heure actuelle il n'existe officiellement plus de colonies, les effets des politiques de la colonisation se font encore sentir et le débat sur le colonialisme demeure d'actualité.

C'est avec l'expansion de l'Europe aux XIX^e et XX^e siècles que la politique coloniale s'est développée dans toute son ampleur. Pourtant, l'acquisition de colonies n'est pas alors un phénomène nouveau. Les premiers empires de l'époque moderne se sont en effet développés dès le XV^e siècle, et les cités grecques ont créé dès l'Antiquité un certain nombre de colonies, même si ce phénomène présente peu de similitude avec le vaste mouvement qui s'est produit par la suite.

Il est particulièrement significatif de constater que, si des situations de dépendance d'une région et d'un peuple vis-à-vis d'un autre pays ont pu être observées sur divers points du globe et à des époques extrêmement variées, le phénomène de colonisation proprement dit a été l'œuvre des seuls États d'Europe occidentale.

2 COLONISATION ET ANTIQUITÉ

La lexicographie relative au phénomène colonial s'est peu à peu diversifiée, prenant ainsi acte de ses évolutions. Les premiers termes usités dans la langue française, et ce dès le XIV^e siècle, sont ceux de colon et de colonie. Hérités du latin, ils témoignent d'une pratique antérieure, remontant à l'époque antique.

Les peuples méditerranéens se sont en effet déjà livrés à des formes de conquête et de domination d'autres peuples. Les Phéniciens et les Crétois ont ainsi installé dans tout le bassin méditerranéen des comptoirs-escales. Voués essentiellement à des objectifs commerciaux, ces comptoirs reçoivent néanmoins des migrants en provenance du pays colonisateur, qui trouvent là des opportunités qu'ils n'auraient pu espérer dans leur pays d'origine. Mais les Grecs sont allés beaucoup plus loin dans cette politique expansionniste. Développant migration et colonisation, ils se sont installés jusque sur les bords de l'Asie Mineure et ont fondé d'importantes cités en Méditerranée.

Pourtant, si certains historiens voient une continuité entre la colonisation antique et celle pratiquée ensuite à l'époque moderne, pour bien d'autres ce lien procède avant tout d'un amalgame confortable. Les analogies ainsi effectuées entre des formes de domination diverses visent finalement à légitimer un phénomène inédit, dont la spécificité doit être prise en compte afin de pouvoir en étudier toute l'ampleur.

3 NAISSANCE D'UNE COLONISATION DE TYPE MODERNE

L'évolution du vocabulaire rend compte de l'évolution des relations coloniales. Au xiv^e siècle, le terme « colon » désigne la personne qui cultive une terre dont elle n'est pas propriétaire, en contrepartie du paiement d'un loyer en nature. À partir du XVIII^e siècle, le terme subit une évolution notable et caractérise celui qui fonde ou peuple une colonie, reflétant ainsi les nouvelles relations existant entre les pays d'Europe occidentale, d'une part, et les continents américain, asiatique et africain, d'autre part. Cette nouvelle donne s'est également traduite par l'apparition du terme de colonisation qui, à partir du XVIII^e siècle, désigne l'action de coloniser.

L'époque moderne voit en effet se généraliser les relations de domination dans le cadre colonial. Sous le coup de leur évolution économique et politique, les pays d'Europe occidentale ont mis en place des stratégies ayant pour objet l'assujettissement d'autres peuples. À partir de la fin du Moyen Âge, l'Europe développe des besoins nouveaux, du fait des mutations des forces productives et des moyens de communication utilisés. Les mines exploitées durant le Moyen Âge en Europe s'étant épuisées, les prix des épices s'étant accrus, les Européens en quête de matières premières et de main-d'œuvre se lancent à la conquête des pays africains, américains et asiatiques.

Dès le XIV^e siècle, les Portugais, suivis de peu par les Espagnols, organisent des expéditions tout d'abord en direction de l'Afrique. La situation de concurrence ainsi créée entre les deux pays est

réglée par le pape qui, par le traité de Tordesillas (1494), effectue un partage des zones d'influence au profit de l'Espagne et du Portugal (voir Marcation, ligne de).

Dès les débuts de la politique d'expansion coloniale, celle-ci reçoit le soutien de théoriciens de renom. Dans un premier temps, le fait colonial est justifié par la volonté d'élever des peuples dont on met en doute la nature humaine. C'est avec l'argument de la christianisation que la colonisation a été menée, et que les populations indiennes du continent américain ont été réduites en esclavage. Mais les théologiens ont également été les premiers à entamer une remise en cause de la politique menée dans le Nouveau Monde. En 1550, lors de la très fameuse controverse de Valladolid, Bartolomé de Las Casas et Juan Ginés de Sepulveda se sont opposés devant le Conseil des Indes. Pour Sepulveda, la colonisation est justifiée par le caractère inférieur des Indiens, et l'esclavage est légitime dans la mesure où il est pratiqué au profit d'une nation supérieure telle que l'Espagne. Les thèses de Las Casas l'emportent finalement, conduisant à la promulgation de lois de protection des Indiens, sans pour autant déboucher sur une abolition définitive de l'esclavage.

4 COMPAGNIES À CHARTE

La politique expansionniste que l'Espagne développe en direction de l'Asie et surtout de l'Amérique, où elle acquiert un empire immense, ne laisse pas indifférents les autres pays européens. Bientôt, la Grande-Bretagne, la France et la Hollande, principalement, se lancent à leur tour dans l'aventure coloniale. Alors que les gouvernements espagnol et portugais sont intervenus directement, les nouveaux prétendants à la conquête agissent, dans un premier temps, par l'intermédiaire de compagnies à charte, fondées dès le XVII^e siècle.

Une distinction est généralement faite entre les colonies dites de peuplement et celles d'exploitation. Dans les premières, des colons originaires du pays colonisateur sont supposés s'installer en nombre suffisamment important pour former des communautés organisées. Il n'a pourtant existé aucune colonie de peuplement à proprement parler, et les colons européens ont vécu aux côtés des peuples colonisés dans des situations de ségrégation plus ou moins poussée. Les colonies d'exploitation ont donc constitué la forme la plus répandue.

Dans la mesure où l'objet premier de la colonisation est de mettre à la disposition des pays occidentaux les ressources des pays colonisés, le manque de bras européens et la condamnation de l'esclavage des Indiens d'Amérique ont suscité la recherche d'une autre main-d'œuvre. C'est dans ces conditions que, dans le cadre du commerce triangulaire, les pays européens ont systématisé, durant plusieurs siècles et pour leur propre compte, les pratiques esclavagistes.

Les conceptions économistes développées par les mercantilistes ont eu pour corollaire de placer les colonies dans une relation de dépendance étroite vis-à-vis de leur métropole. En France, ce système d'organisation était dit de l'« Exclusif ».

5 EMPIRES COLONIAUX

À partir du XIX^e siècle, les méthodes employées, les acteurs impliqués ainsi que les empires eux-mêmes évoluent. À l'exception de Léopold II, qui se lance dans la conquête à titre personnel, la colonisation est désormais effectuée par l'État sans intermédiaire officiel. Par ailleurs, outre les expériences plus limitées menées par l'Allemagne et l'Italie, les États colonisateurs sont principalement représentés par la France et la Grande-Bretagne. L'indépendance de Saint-Domingue, la constitution des États-Unis, ainsi que l'élimination de l'Espagne et du Portugal en tant que puissances coloniales, ont orienté l'expansion vers le continent africain qui a été colonisé en totalité (à l'exception de l'Éthiopie qui a résisté aux tentatives italiennes). Bien que d'importance numérique nettement restreinte, les possessions américaines, notamment les Antilles, ont conservé une place non négligeable, ainsi qu'en témoigne le maintien de la traite jusqu'en 1825 et celui du système esclavagiste jusqu'en 1848 dans les colonies françaises. L'Asie, enfin, est le troisième continent à avoir connu la domination coloniale.

Les divers changements observés alors sont dus aux mutations économiques en cours en Europe occidentale. La doctrine mercantiliste a progressivement été supplantée par les théories libérales. Et le « laisser-faire, laisser-passer » d'Adam Smith ne peut s'accommoder des restrictions imposées à la liberté de circulation des marchandises, qui a été le cadre dans lequel s'exerçait jusque-là la domination coloniale.

À partir des années 1870, les partisans de la colonisation apportent un soutien de plus en plus systématique à l'entreprise coloniale, et la justifient par de multiples arguments. L'importance des empires coloniaux apparaît désormais comme un des critères de la puissance des pays occidentaux. Aussi, la rivalité des pays européens conduit à ne laisser aucun territoire inoccupé sous peine qu'il ne passe sous la domination d'un pays colonisateur concurrent. La nécessité de prendre place dans le commerce mondial impose également de posséder des bases navales et commerciales en divers points du globe. Du point de vue économique, les colonies sont également présentées comme des zones riches en ressources, où l'on peut puiser dès que nécessaire. En outre, pour la France, l'empire colonial est envisagé en tant que vivier humain, dans la mesure où, face à l'Allemagne, elle souffre d'un déficit démographique dont elle redoute les conséquences en cas de conflit. Enfin, les pays colonisateurs se sentent investis d'une mission civilisatrice auprès des peuples coloniaux, jugés barbares.

Cette expansion colonialiste reçoit une critique poussée des communistes. Lénine l'analyse comme une conséquence logique du développement du capitalisme qui, à terme, ne peut déboucher que sur un système de surexploitation au niveau international. D'autre part, les communistes prévoient que, face aux situations de dépendance dans lesquelles ils ont été maintenus, les pays colonisés ne tarderont pas à se soulever.

6 FIN DU COLONIALISME ?

Au moment où la colonisation atteint son apogée, durant la période de l'entre-deux-guerres, elle montre également les premiers signes de faiblesse. Les mouvements nationaux, dont on commence alors à peine à prendre conscience dans les métropoles, s'amplifient et, après la Seconde Guerre mondiale, les pays colonisés accèdent à l'indépendance. Toutefois, malgré l'acquisition de ces nouveaux statuts, la colonisation demeure aujourd'hui encore d'actualité. Les relations de dépendance entre anciennes colonies et métropoles n'ont pas été complètement rompues et l'on peut s'interroger sur les issues de développement laissées aux pays anciennement colonisés, qui pour la quasi-totalité appartiennent au tiers-monde.

Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.